



Rapport d'activités

2022

Esat CPDS



21, Rue des Trembles
38100 GRENOBLE
04.76.33.35.26
cpds@apajh38.org



Introduction

« Rien n'est permanent, sauf le changement » - Héraclite d'Ephèse

Je crois qu'avec cette année 2022, j'ai enfin compris et intégré le sens de cette citation...

En effet, cette année, comme en 2021, nous avons été confrontés aux difficultés, incertitudes, complexité de « l'après covid », à des changements importants et des transformations dans notre environnement social, politique, économique ; environnement auquel il faut sans cesse s'ajuster.

Sur le plan managérial, d'importants mouvements de personnel ont eu lieu cette année, avec des difficultés à recruter dans un secteur médico-social « peu attractif ».

Le management requiert une attention particulière et beaucoup d'énergie. Aujourd'hui, l'équipe s'est étoffée de nouveaux professionnels qu'il faut accompagner, former, motiver. La construction et le développement de cette nouvelle équipe au service de notre mission et de nos personnes accueillies sera le challenge 2023 !

2022 aura été l'année de l'aboutissement d'un long et laborieux projet pour l'ESAT CPDS : l'ouverture de notre Bâtiment pour l'activité Traiteur !

Un espace agréable qui ouvre des perspectives tant pour notre activité économique que pour des actions de formation et des activités de soutien qui contribuent à la qualité de vie au travail des personnes accueillies.

Des moments festifs, repris dans ce rapport d'activités, ont pu, enfin, avoir lieu en 2022 pour prendre le temps de se retrouver, de s'ouvrir de nouveau sur l'extérieur et de célébrer ensemble.

Ce rapport d'activités tente de montrer le sens des actions et projets qui nous mobilisent tous.

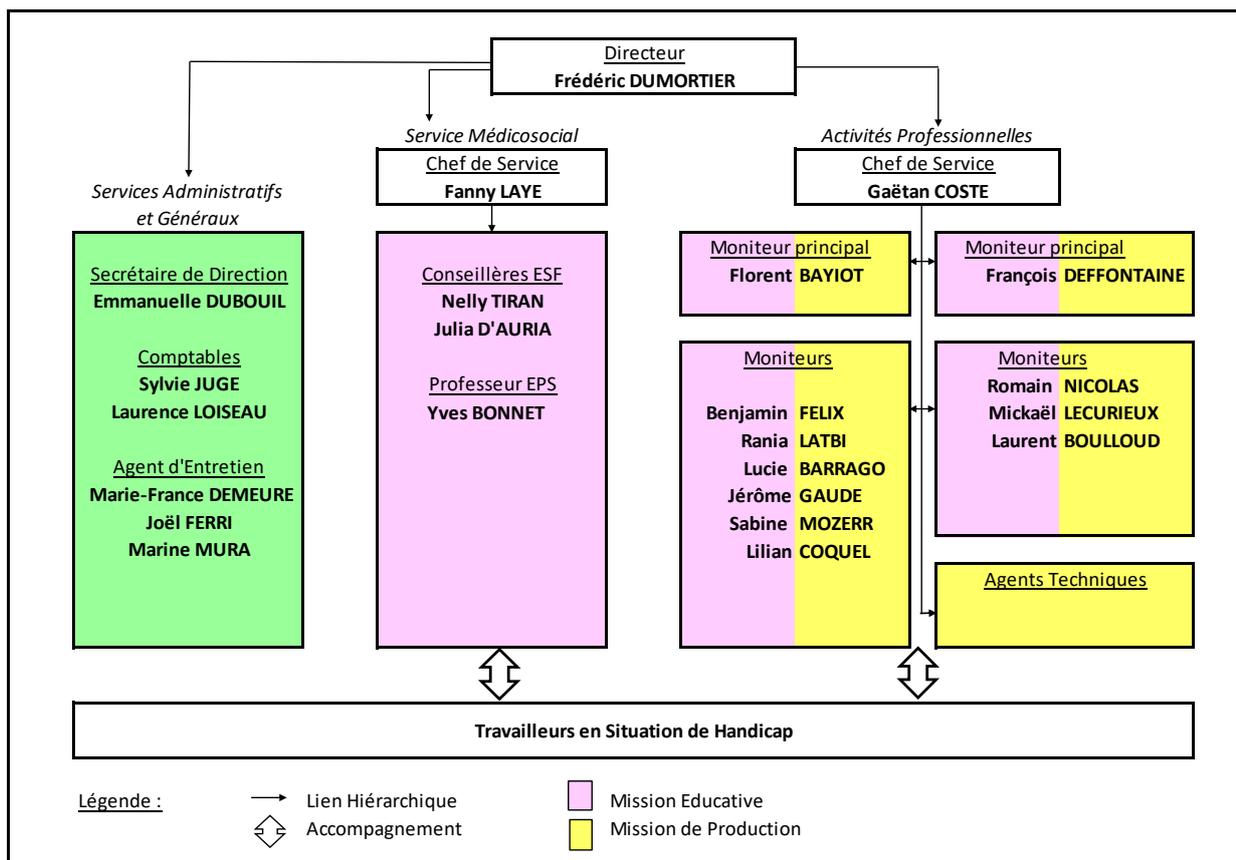
Le Service Médico-social est bien au cœur de ces accompagnements au travail, au cœur du parcours des travailleurs et de leur projet de vie.

Encore Merci aux Equipes de professionnels qui font vivre cet établissement, qui s'engagent au quotidien pour les travailleurs et merci aux travailleurs qui nous font confiance et font le chemin avec nous...

Fanny LAYE
Cheffe de Service Médico-social

Organigramme

Au 31/12/2022



Arrêts longue durée : Christine PLAETEVOET

Nombre de salariés en poste : 24

nombre d'ETP 19.64
socio-éducatifs + médical 13.13
admin + dir + tech 6.51



CENTRE
DE PRESTATIONS
DE SERVICES

Rapport d'activités Du Service Médico-Social 2022

Le Service Médico-Social

Le Service Médico-Social est toujours composé de 4 professionnels :

- Deux Conseillères en Economie Sociale et Familiale à temps plein,
- Un Professeur d'Education Physique et Sportive à temps partiel à hauteur de 24 heures par mois,
- Une Cheffe de Service à temps plein et Référente Qualité de la structure.

Evènements/Mouvements en 2022 :

- Accueil d'une stagiaire CESF en 2022 → Les CESF ont accueilli une stagiaire pendant 8 semaines d'octobre à décembre 2022.
- Remplacements ponctuels des moniteurs d'ateliers absents par les CESF sur les ateliers plonge pour une organisation moins déstabilisante pour les personnes accueillies.
- Participation d'une CESF à la mise en place du logiciel DUI au sein des établissements de l'APAJH 38.
- Formations :
 - Participation aux séances d'analyse de la pratique professionnelle pour l'ensemble des professionnels éducatifs (CESF et Moniteurs d'ateliers) une fois par mois
 - Participation d'une CESF et de la Cheffe de Service médico-sociale à la Conférence Vie Sexuelle et Affective organisée par un Collectif d'associations du Département
 - Certification « Coach professionnelle » après 15 mois de formation « Coach and Team » à Lekaala de la Cheffe de service en juillet 2022.

➤ Rappel des Missions du Service :

La mission d'accompagnement médico-social de l'ESAT est d'aider les personnes en situation de handicap à développer leurs capacités et compétences socio-professionnelles et à favoriser leur autonomie et leur épanouissement personnel.

Elle se traduit par la mise en œuvre d'actions d'accompagnement formalisées dans les projets personnalisés (accompagnement individuel ou collectif). Ceux-ci sont mis en musique par le Service Médico-Social qui coordonne le parcours des travailleurs.

Pour remplir sa mission transversale, le Service Médico-Social s'associe à l'ensemble des services (les 2 pôles d'activités professionnelles et le Service administratif) et participe aux différentes réunions et instances de réflexion (Réunion de Direction tous les 15 jours, Réunion du Service Médico-Social hebdomadaire, réunions éducatives toutes les semaines, réunions techniques, Comité de pilotage thématique...).

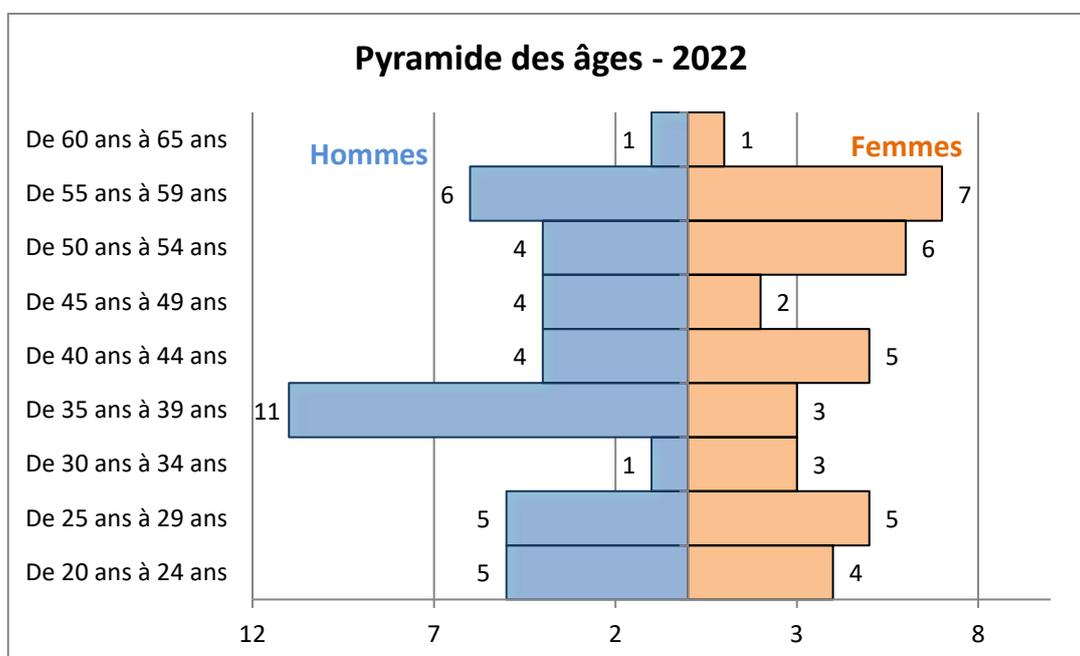
Typologie des personnes accueillies en 2022

Les données statistiques et administratives permettent d'affiner notre connaissance du public accueilli et d'ajuster nos pratiques d'accompagnement.

- Effectifs des travailleurs handicapés accueillis en 2022 : **77 personnes**
 - Hommes : **41**
 - Femmes : **36**

- **Tranches d'âge (selon le tableau ANAP) des personnes accueillies en 2022 :**
 - 18 à 19 ans : **0** usager 30 à 34 ans : **4** usagers 45 à 49 ans : **6** usagers
 - 20 à 24 ans : **9** usagers 35 à 39 ans : **14** usagers 50 à 54 ans : **10** usagers
 - 25 à 29 ans : **10** usagers 40 à 44 ans : **9** usagers 55 à 59 ans : **13** usagers
 - 60 à 64 ans : **2** usagers

 - Moyenne d'âge : **41,34 ans**



En 2022, la moyenne d'âge a fortement augmenté. 40 % des travailleurs accueillis ont plus de 45 ans. Nous poursuivons nos actions d'accompagnement du public vieillissant.

- Rencontres avec les familles des personnes accueillies et/ou les partenaires pour construire l'avenir des travailleurs vieillissants et les accompagner vers une fin de carrière professionnelle. Les familles ne sont pas toujours prêtes à accueillir nos propositions et envisager des changements importants pour un projet de vie globale des personnes.
- Proposition d'aménagement de temps de travail et/ou d'aménagement de postes, pour tenir compte de la fatigabilité psychique et physique des personnes accueillies
- Prise en compte des besoins et formalisation dans les projets personnalisés, pour leur permettre de maintenir leurs compétences et capacités socio-professionnelles pour freiner l'involution.

- Pour certains travailleurs, la « séparation » avec l'ESAT est difficilement envisageable et doit être préparée plusieurs années en amont.
- Accompagnement sur des activités adaptées sur leur temps libre.

Un groupe de parole sur le sujet de la « retraite » avait été mis en place en 2021 par une CESF. En effet, suite aux deux modules de formation Pass'Age, un besoin important d'avoir un lieu d'expression et d'écoute a émergé pour certains travailleurs. Ce groupe se réunit toutes les 3 semaines et aborde des thématiques en lien avec des situations vécues qui retentissent sur leur propre parcours. C'est aussi un lieu de partage d'expérience, de souvenirs, d'inquiétude. Dans les règles du groupe, il a été établi que chacun peut quitter le groupe lorsqu'il le souhaite. L'objectif est de permettre aux travailleurs de se projeter dans une vie après l'ESAT.

➤ **Mouvements des usagers en 2022 :**

- ✓ Entrées : **3 usagers**
- ✓ Sorties : **3 usagers**

En 2022, 3 personnes ont quitté l'établissement pour les motifs suivants :

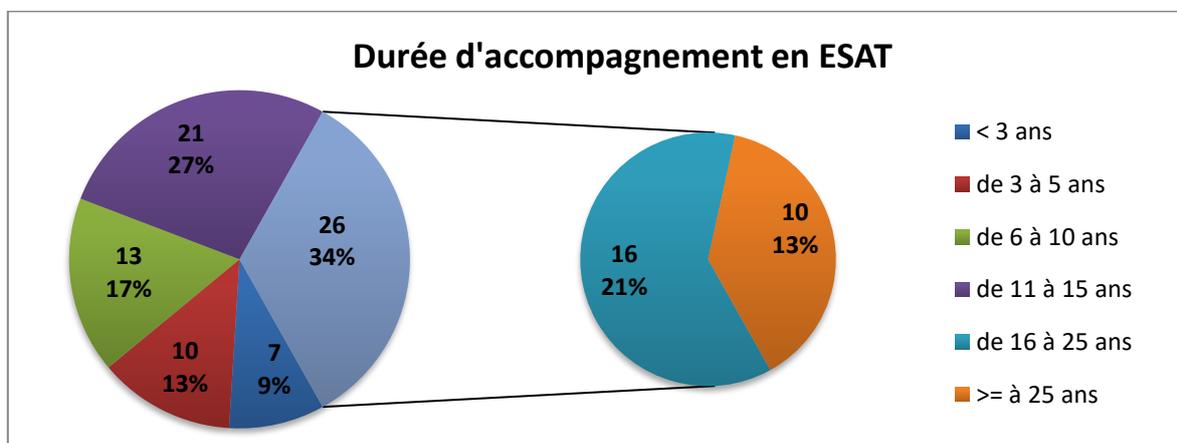
- 1 autre personne a quitté l'établissement pour faire valoir ses droits à la retraite.
- L'établissement a demandé à la MDA la sortie de 2 autres personnes qui n'adhéraient plus à l'accompagnement de l'ESAT.

➤ **Durée d'accompagnement dans l'établissement :**

- ✓ Ancienneté inférieure ou égale à 3 ans : 7 personnes accueillies
- ✓ Ancienneté de 3 à 5 ans : 10 personnes accueillies
- ✓ Ancienneté de 6 à 10 ans : 13 personnes
- ✓ Ancienneté de 11 à 15 ans : 21 personnes
- ✓ Ancienneté de 16 ans à 25 ans : 16 personnes
- ✓ Ancienneté supérieure à 25 ans : 10 personnes

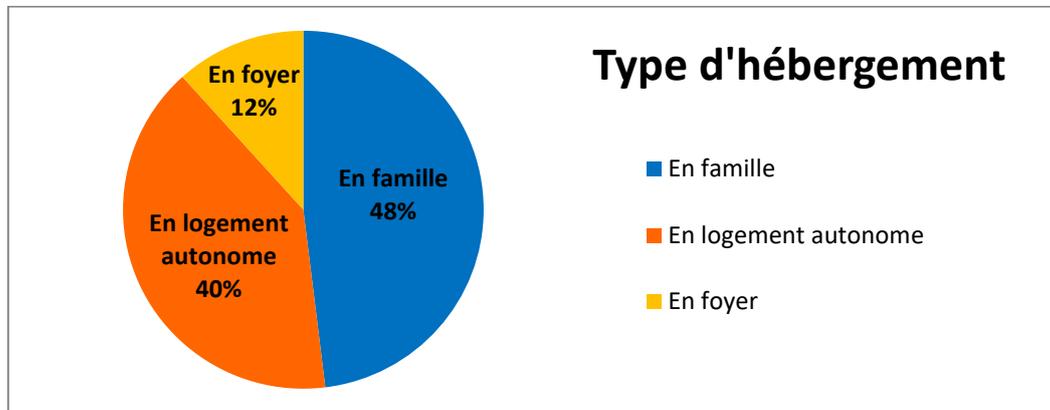
En 2022, nous constatons que plus de 60 % des travailleurs sont accueillis et accompagnés dans l'établissement depuis plus de 10 ans.

L'accompagnement plus long en ESAT, demande véritablement aux équipes de proposer un parcours professionnel dynamique et dynamisant.



➤ **Type d'hébergement des personnes accueillies en 2022 :**

- En famille : **37** usagers
- En logement autonome seul ou en couple : **31** usagers
- En foyer : **9** usagers



En 2022, la proportion de personnes en situation de handicap ayant accédé à un logement autonome est stable par rapport aux années précédentes.

Pour favoriser leur autonomie, le Service Médico-Social oriente dès que possible et en fonction des situations et des demandes, les travailleurs et leurs familles vers les structures d'hébergement ou les possibilités de logement.

Les CESF accompagnent de plus en plus fréquemment les travailleurs qui souhaitent faire des démarches pour obtenir un logement social. Ce travail, en dehors de l'aspect purement administratif, est un travail d'accompagnement et de diagnostic des besoins des personnes, qui permet d'envisager cette autonomie et/ou de leur faire prendre conscience qu'un étayage éducatif (SAVS) peut être nécessaire.

➤ **Analyse de l'absentéisme**

L'absentéisme des travailleurs en situation de handicap est une problématique à prendre en compte non seulement dans l'organisation du travail mais également dans l'accompagnement médico-social.

En effet, le taux d'absentéisme peut avoir diverses explications :

- Nature et intérêt du travail proposé,
- Organisation du travail,
- Fatigabilité physique et psychique
- Démotivation des travailleurs,
- Adéquation des problématiques des travailleurs avec l'accompagnement au travail, Impact des problématiques sociales et de problématiques liées au handicap psychique etc....

En 2022, le taux d'absentéisme a fortement augmenté pour atteindre les 13,55 %, avec notamment des situations d'arrêts maladie très longs.

Par ailleurs, les difficultés rencontrées sur l'activité professionnelle (Plonge H3) a généré de la perte de motivation et d'importants arrêts maladie pour certains travailleurs.

➤ **Stages à l'ESAT :**

Les stages permettent aux personnes en situation de handicap de découvrir le secteur du travail protégé, d'être évaluées en situation de travail et de construire ou affiner leur projet professionnel.

Pour les partenaires, ils permettent d'élaborer des préconisations sur les orientations des personnes en situation de handicap et de construire avec eux leurs parcours professionnels.

En 2022, avec une baisse des activités professionnelles et de l'instabilité des équipes (difficultés de recrutement de moniteurs d'ateliers), les conditions d'accueil en stage n'étaient pas favorables et nous n'avons pu accueillir que **4 stagiaires sur l'année**, dont 2 stagiaires d'IME et 2 travailleurs de 2 autres ESAT.

L'accompagnement médico-social :

❖ Un accompagnement personnalisé

Pour assurer l'accompagnement médico-social des travailleurs de l'ESAT, le Service Médico-Social coordonne l'élaboration des projets personnalisés et participe à leur mise en œuvre sur le versant de l'accompagnement médico-social, les activités de soutien et les actions de formation.

Pour rappel, les projets personnalisés déterminent les axes d'accompagnement en fonction des besoins et attentes des travailleurs et visent à développer leurs potentialités et favoriser leur insertion sociale par le travail.

Le Service Médico-social attache une grande importance à la démarche de co-construction des projets personnalisés, afin qu'elle prenne sens pour les travailleurs accueillis.

En 2022, les mouvements du personnel et les difficultés de recrutement, ont freiné l'élaboration des projets personnalisés. En effet, il est nécessaire de former les moniteurs d'ateliers à l'accompagnement médico-social, de leur laisser le temps de créer le lien et d'observer les travailleurs avant de co-construire un projet. L'équipe éducative évite les « ruptures » de suivi mais s'est retrouvée, en 2022, en difficultés pour réactualiser les projets personnalisés.

La simplification pour une meilleure lisibilité des projets personnalisés a été poursuivie lors de la signature des projets personnalisés. Cela mobilise du temps pour les professionnels éducatifs mais cela reste un moment de formalisation et d'échange important pour les travailleurs.



**Signature d'un Projet
Personnalisé simplifié**

➤ **Liens avec les familles et les partenaires extérieurs**

Pour assurer une cohérence globale de l'accompagnement des personnes accueillies, le Service Médico-Social fait le lien avec les familles et les partenaires extérieurs (SAVS, Foyer, CMP ...) en charge de l'accompagnement des personnes.

Dès que la situation des personnes accompagnées le nécessite, l'ESAT favorise l'échange et organise les concertations avec les partenaires.

➤ **Entretiens individuels**

Des entretiens réguliers sont également mis en place pour permettre à la personne, dès qu'elle le souhaite, d'aborder sa situation personnelle et son parcours.

Dans le cadre du processus d'élaboration des projets personnalisés, des temps d'entretien sont organisés par les moniteurs référents, les moniteurs principaux, les CESF et la Cheffe de Service médico-social pour rendre acteurs les travailleurs en situation de handicap.

Les CESF sont bien repérées dans leurs missions d'accompagnement, les travailleurs les sollicitent à bon escient, les moniteurs également et demandent leurs soutiens en entretiens dès que les situations le nécessitent.

➤ **Aménagement du temps de travail**

Le règlement de fonctionnement prévoit des aménagements du temps de travail des personnes accueillies pour le suivi et l'accompagnement médico-social en lien avec le handicap.

Ainsi, en fonction des besoins des personnes, des autorisations d'absences peuvent être demandées pour tous rendez-vous médicaux et/ou sociaux et/ou démarches administratives en lien avec le handicap pour favoriser leur autonomie et leur insertion sociale. L'ensemble des travailleurs bénéficient de ces aménagements ponctuels.

En 2022, 17 travailleurs ont bénéficié d'un aménagement du temps de travail en fonction de leurs demandes et leurs situations personnelles (fatigabilité, prise en charge liée à leur pathologie, organisation personnelle et familiale, cessation progressive d'activité en vue de la retraite...), **ce qui représente plus de 22 % des personnes accueillies.**

Les activités de soutien

En 2022, reprise des activités collectives, actions et modules de formations.

▪ Actions d'entretien des connaissances et de maintien des acquis scolaires :

Ces modules d'activités visent un objectif général d'entretien des savoirs de base (lecture, écriture, calcul) pour réactiver, conforter, développer ces notions afin d'améliorer la vie sociale et professionnelle des personnes accueillies.

Ils visent également le développement des capacités cognitives telles que la mémoire, le langage, le raisonnement, l'apprentissage, la résolution de problème, la prise de décision, la perception et l'attention.

➤ Entretien des connaissances

Dans sa mission de maintien des acquis scolaires et des savoirs de base, le Service Médico-Social poursuit l'activité « LE MAG » en partenariat avec l'association Fil Rouge, l'ESAT Sainte Agnès et le Centre Cotagon. D'autres partenaires devraient rejoindre les groupes en 2023.

Le support vidéo permet de travailler différemment avec les personnes accueillies. Un écran à la Cafétéria et un en salle de pause, permettent de diffuser des informations inter-établissements et des reportages internes à notre structure. « Le MAG » garde les mêmes objectifs pour les personnes accueillies :

- favoriser leur expression écrite et orale,
- favoriser la communication et les interactions sociales,
- éveiller la curiosité et encourager la créativité,
- être acteur de la vie de l'établissement et dans sa vie sociale et citoyenne.

En 2022, 15 travailleurs ont participé à ce module.

Certains travailleurs du MAG auront pu participer au Comité de rédaction avec les autres établissements et l'Association Le Fil Rouge pour se répartir les thématiques à traiter pour alimenter Le Mag. Les séances peuvent se dérouler en visio conférence.

Le Service médico-social a été équipé de matériel pour pouvoir créer du contenu visuel plus facilement et de meilleure qualité.



**Le MAG – Interview de
Mickaël Nouveau Moniteur**



Le MAG –Comité de Rédaction



Le MAG – Reportage à l'Espace 600

➤ Informatique

Le module informatique vise toujours les mêmes objectifs :

- Se familiariser avec l'outil informatique,
- Entretenir ses connaissances,
- Mobiliser ses capacités cognitives (création de documents informatiques, recherches internet en lien avec l'autonomie, l'insertion et l'accès à la vie sociale),
- Renforcer l'expression orale et écrite,
- Développer les liens avec les partenaires bénévoles extérieurs,
- Favoriser les déplacements en autonomie.

Le partenariat avec les bénévoles de l'association Agirabcd s'est poursuivi en 2022.

Le contenu de chaque séance est proposé par les bénévoles en fonction des besoins des personnes accompagnées, qui se montrent participatives et intéressées. Une séance sur l'utilisation du smartphone a été organisée en 2022.

7 travailleurs ont participé au module informatique.



Module Informatique avec nos Partenaires d'Agirabcd

▪ Actions visant l'autonomie socioprofessionnelle

Ces activités doivent favoriser l'accroissement et le développement de compétences sociales en vue de l'insertion sociale et professionnelle des travailleurs.

Cette recherche de développement des potentialités des personnes accueillies se fait en fonction des projets de chaque travailleur et se traite soit, sous la forme de module collectif à thème, soit lors d'accompagnements individuels effectués par la CESF qui établit en amont un diagnostic social de la situation.

➤ Autonomie dans la gestion de la vie quotidienne :

En fonction des besoins identifiés dans les projets personnalisés, une aide à la gestion de la vie quotidienne peut être proposée par le Service Médico-Social, si aucun autre étayage éducatif extérieur est proposé.

Cette aide peut nécessiter un accompagnement individuel ponctuel sur une problématique identifiée (budget, logement, démarches administratives, orientation vers un autre service...) ou des modules collectifs (aide aux démarches administratives, à la gestion du budget, hygiène corporelle et équilibre alimentaire).

○ Module « Equilibre alimentaire »

En 2022, le module « Equilibre alimentaire », animé par les CESF, a été poursuivi, en partenariat avec le Foyer les Loges qui nous met à disposition sa cuisine pédagogique. Ce module comprend des séances théoriques et des séances pratiques (choix d'un menu équilibré réalisation des courses, préparations culinaires, prise du repas et nettoyage).

6 travailleurs ont participé à cette activité.



Le Service médico-social souhaite réfléchir à une nouvelle formule pour septembre 2023.

○ Module « Rendu de monnaie »

Ce module a été élaboré par les CESF en 2018 pour répondre aux besoins des travailleurs :

- Dans leur activité professionnelle : Aider les travailleurs de la Cafétéria susceptibles de manipuler l'argent lors de la tenue du poste « Caisse » et aider les travailleurs positionnés sur d'éventuelles prestations extérieures à rendre la monnaie.

- Dans leur vie quotidienne : Aider les personnes en difficultés dans leurs achats quotidiens à compter et manipuler l'argent.

Cette formation leur a permis de se mettre en situation, grâce à différents supports (jeux de rôles, livres éducatifs spécialisés, photos, tickets de caisse...) lors d'achats quotidiens, de manipulation de la monnaie. **5 travailleurs ont participé à cette formation en 2022.**



- **Module Vie Affective et Sexuelle**

Suite à la formation d'une CESF réalisée avec l'IME et le planning familial, le module « Vie Affective et Sexuelle » a vu le jour en Juin 2022. Celui-ci concerne **8 personnes** inscrites sur la base du volontariat.

L'objectif de ce module est de permettre aux travailleurs de pouvoir prendre conscience de leurs corps et des relations qu'ils vivent sur le plan affectif et sexuel.

Il permet également de proposer des espaces de paroles sur ces sujets en collectif mais aussi en individuel lors d'entretien. Les thématiques abordées sont définies par le groupe.

5 séances ont eu lieu en 2022 avec une première séance qui consistait à définir les thématiques puis 4 séances sur : « Mes relations » / « Mon corps » / « Les relations sexuelles » / « La grossesse ». Les travailleurs sont très intéressés par cette formation. Les échanges sont riches et spontanés.

Pour construire les séances de ce module, la CESF utilise les outils, supports adaptés aux personnes en situation de handicap, mis à disposition par le centre de documentation du planning familial partenaire incontournable.

La formation se poursuit en 2023 en fonction des besoins du groupe et cette action de l'ESAT s'inscrit pleinement dans le travail mené autour de la « **Charte Vie Affective et Sexuelle** » élaborée et portée par l'APAJH 38.



▪ La Participation des usagers

La participation des travailleurs à leur projet d'accompagnement et au fonctionnement de l'établissement est l'un des droits fondamentaux de la Loi du 02 janvier 2002.

A l'ESAT CPDS, cette participation est favorisée par les temps d'expression (Réunion d'expression et Conseil à la Vie Sociale) mais également par l'accompagnement des Délégués aux instances de réflexion et à l'animation du Comité des Usagers.

En mars 2021, de nouveaux Délégués ont été élus. Malgré une formation, la « représentation des pairs » reste un positionnement difficile à tenir et à intégrer par les personnes accueillies.

En 2022, malgré les 2 moments festifs menés par les délégués et les CESF, l'accompagnement des délégués reste complexe. Les CESF constatent un grand manque de mobilisation et d'investissement de leur part. L'accompagnement perd son sens car les CESF doivent compenser et très souvent « faire à la place ».

Une réflexion va être menée en 2023 pour ajuster notre accompagnement des délégués. Par ailleurs, le décret sur le plan de Transformation des ESAT de décembre 2022 préconise la création d'une instance sur la qualité de vie au travail, l'hygiène et la sécurité et l'élection d'un représentant des travailleurs pour intervenir sur les situations individuelles.

Une réflexion globale va être menée en 2023 sur ce sujet.

➤ Comité des Usagers :

Les représentants élus animent le Comité des Usagers avec l'aide des CESF.

Ils gèrent ensemble les fonds du comité social représentant un budget de plus de 15 000 € (vente de tickets cinéma, vente de chèques vacances, participations financières à des manifestations culturelles ou sportives, organisation d'évènements, fête de Noël).

En 2022, les représentants des délégués ont pu organiser 2 fêtes : la première au mois de Juin (rattrapage de la fête de Noël annulée pour COVID en 2021) et la deuxième en Décembre 2022. Ces fêtes ont eu lieu au restaurant Karaoké l'Impasse à Grenoble.





➤ **Instances d'expression : Réunions d'expression et Conseil à la Vie Sociale**

Dans leur mission de représentants des travailleurs, les Délégués élus doivent organiser 3 fois par an des réunions d'expression, relais de communication de la vie de l'établissement avec l'ensemble des travailleurs de l'ESAT.

Ainsi, les travailleurs peuvent s'exprimer sur leurs conditions de travail et la vie de l'établissement.

Les CESF apportent leur soutien dans l'expression des demandes ou des questions des travailleurs sur la vie de l'établissement, qui sont ensuite reformulées au Directeur lors d'une rencontre officielle.

Ces réunions d'expression permettent également de préparer en amont le Conseil à la Vie Sociale qui s'est réuni 3 fois en 2022.

➤ **Participation aux Comités de Pilotage**

Les représentants des travailleurs sont toujours associés et participent aux différents Comités de Pilotage tel que le Comité de Pilotage Qualité et celui sur la simplification et la lisibilité des projets personnalisés.

L'accompagnement des Délégués des travailleurs est un accompagnement difficile à mener pour les CESF. Le rôle de Délégué est complexe et mobilise des capacités diverses telle que la compréhension, l'analyse, la distanciation, les notions de base (lecture, écriture, calcul) et la communication. Cette année il a fallu former les nouveaux Délégués à cette fonction et cette posture difficile à tenir.

➤ **2022 : Une année riche en Evènements**

- **Participation aux 50 ans de l'APAJH 38**

36 travailleurs de l'ESAT CPDS ont participé les 24 et 25 mai 2022 aux 50 ans de l'APAJH38 (Projection du film des 50 ans à Isatis, ateliers/témoignages, moments festifs, et Table ronde à Ocellia autour de l'autodétermination et de l'inclusion des personnes en situation de handicap).



- **Projection du Film des 50 ans de l'APAJH38 aux travailleurs de l'établissement**



- **Participation 60 ans de la Fédération nationale des APAJH**

En septembre 2022, l'ESAT CPDS a répondu à l'invitation de la Fédération nationale des APAJH pour participer à la célébration de leurs 60 ans d'existence.

Pour l'occasion, il nous a été demandé d'accompagner des travailleurs de l'Ode Cafétéria pour venir témoigner de leurs parcours et leur inclusion dans l'établissement, lors d'une émission radio filmée au Studio 104 de la Maison de la Radio et de la Musique à Paris. Nous avons donc proposé à 2 travailleurs de vivre cette expérience accompagnée de la Cheffe de service médico-social et d'une CESF.

Après l'émission, nous avons eu l'occasion de visiter une partie de ce bâtiment inscrit au titre des monuments historiques.

Ce fut une expérience unique d'emmener des travailleurs à Paris et de leur permettre de visiter la capitale.



- **Cérémonie des Médailles du travail**

En novembre 2022, l'APAJH 38 a pu organiser une cérémonie de remise des Médailles du travail pour les professionnels de l'association et les travailleurs d'ESAT.

9 travailleurs de l'ESAT CPDS ont reçu leurs Médailles du travail, dont 5 qui ont reçu la Médaille des 20 ans, 3 travailleurs, celle des 30 ans et une personne accueillie celle des 35 ans. 2 professionnelles du service administratif de l'ESAT ont reçu également leurs médailles du Travail. La cérémonie a eu lieu à la Mairie de Grenoble, en présence du Président de la Fédération Nationale des APAJH, du Président de l'APAJH 38, de la Secrétaire Générale et du Directeur Général.



- **Pot des Retraités**

Après plusieurs années de restrictions sanitaires, nous avons enfin pu célébrer le départ à la Retraite de 3 de nos travailleurs, qui ont quitté l'ESAT entre 2020 et 2022.

En présence du Directeur, de la Nouvelle Présidente de l'APAJH 38, des proches ou membres de la famille des personnes accueillies, des professionnels de l'ESAT, et de leurs collègues, nous avons mis à l'honneur ces jeunes « retraités » autour d'un pot convivial et de discours chaleureux pour les remercier de leur travail et leur souhaiter une belle continuation dans cette nouvelle vie.



- **L'ESAT, un lieu de travail mais aussi un lieu de rencontre**

En 2022, Deux travailleurs de l'ESAT ont souhaité nous faire partager leur bonheur en organisant un pot avec les professionnels et leurs collègues à l'occasion de leur mariage.



- **Activités extra-professionnelles**

L'ESAT propose des activités extra-professionnelles en dehors du temps de travail, notamment des activités sportives animées par le Professeur d'éducation physique et sportive de l'établissement.

18 travailleurs ont pratiqué une activité sportive organisée par l'ESAT en 2021.

La formation professionnelle :

Dans sa démarche de professionnalisation et de reconnaissance des savoir-faire et des compétences des travailleurs, l'ESAT CPDS poursuit ses formations.

❖ Les formations professionnelles

➤ Formation « Sauveteur Secouriste du Travail » :

En 2022, 12 personnes ont obtenu leur recyclage SST (MAC SST).

Globalement, dans chaque atelier professionnel de l'ESAT au moins 2 travailleurs possèdent le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.



➤ Formation Communication « Osez dire, osez être » par l'outil théâtre :

Cette formation a pour objectif de renforcer la communication des personnes accompagnées et leur permettre à travers l'outil théâtre (le théâtre forum et le théâtre de l'opprimé), de s'exprimer et de prendre confiance en eux.

En 2022, nous avons proposé le module 2 de cette formation « Osez dire, Osez être » pour **7 travailleurs**. Pour ce 2^{ème} module, il s'agit de faire davantage d'introspection pour les travailleurs, sur leurs émotions, leurs comportements, leurs relations aux autres.

Le bilan de la formation a pris cette année encore, la forme d'une restitution collective de « scénettes » jouées devant les professionnels et les travailleurs de l'établissement.

Pour 2023, le Service médico-social réfléchit à un autre type de formation, de formule pour aborder ces thématiques.



❖ Les modules de formation internes

En parallèle des formations financées dans le cadre du plan de formation, sont organisées des modules de formation par le Service Médico-Social en appui et en soutien des activités professionnelles, en collaboration pour certaines formations techniques avec les moniteurs d'Ateliers.

➤ Après la Formation « Pass'âge », le Groupe de Parole sur le thème « La Vie après l'ESAT »

Le groupe de parole « Retraite » a été mis en place en 2021 par une CESF, suite à la formation Pass'Age pour offrir, dans un espace sécurisé et sécurisant, un lieu d'expression et d'écoute. **Ce groupe composé de 5 travailleurs** se réunit toutes les 3 semaines et aborde des thématiques en lien avec leur parcours professionnel et leur future retraite. C'est aussi un lieu de partage d'expérience, de souvenirs, d'inquiétude. Dans les règles du groupe, il a été établi que chacun peut quitter le groupe lorsqu'il le souhaite. La CESF observe beaucoup de bienveillance entre les membres du groupe, qui s'interpellent et peuvent poursuivre leurs échanges en dehors du groupe de parole. L'objectif est de permettre aux travailleurs de se projeter dans une vie après l'ESAT.



➤ Module « Gestes et Postures »

Pour prévenir les risques professionnels liés aux manipulations de charges lourdes et aux postures de travail, le professeur d'EPS poursuit son travail sur les modules « Gestes et Postures » avec étude des postes des différents ateliers professionnels, des supports filmés et des évaluations des travailleurs sur plusieurs sessions.

En 2022, 25 travailleurs ont pu être formés.



➤ Module « Relaxation Adaptée »

Le module « Relaxation Adaptée » est le premier module construit en intégralité avec une Monitrice d'Atelier qui anime les séances.

L'objectif de ce module est de permettre aux travailleurs d'acquérir des techniques pour accepter et accueillir leurs émotions et leur stress et apprendre à mieux les gérer.

Ce module comprend plusieurs phases :

- Un entretien (« de diagnostic ») avec le travailleur, son moniteur référent, la CESF pour échanger sur leurs émotions et les situations vécues comme stressantes.
- 4 séances de relaxation animées par la monitrice formée et la CESF qui reste en observation
- Une séance de bilan et de rencontre avec le moniteur référent, le travailleur et la CESF.

La formation s'est poursuivie en 2022 pour 8 travailleurs en situation de handicap. La majorité des personnes ayant suivi la formation demande des séances supplémentaires.

Une réflexion a donc été menée par les CESF et la monitrice pour proposer un 2ème module dont l'objectif est de permettre la mise en place d'exercices dans leur quotidien. **Ce Module 2 présente quelques nouveautés : création d'un livret qui récapitule les exercices proposés, un nombre de séances plus important et une fréquence plus rapprochée. Le groupe peut accueillir 5 travailleurs dont une 6ème place dite « d'urgence » proposée en cas de besoin dans l'immédiat pour appréhender une situation de stress.**

En Octobre 2022, le premier groupe Module 2 a pu être mis en place pour 6 travailleurs. Celui-ci s'est terminé en Décembre.

La formation a donc lieu au sein des nouveaux locaux du traiteur possédant une salle d'activité, dans un grand espace dédié, plus agréable, calme et lumineux.



Le CPDS un ESAT « inclusif »

L'ESAT CPDS reste un établissement en mouvement, qui cherche toujours son équilibre entre le contexte économique et social et les besoins des travailleurs.

Les activités professionnelles de l'ESAT sont essentiellement tournées vers le milieu ordinaire car le travail est un moteur d'insertion et d'inclusion professionnelle et sociale pour les personnes en situation de handicap.

- **Des Ateliers professionnels hors-murs, proches du milieu ordinaire de travail**

L'ESAT CPDS favorise l'insertion et l'inclusion des personnes en situation de handicap grâce à des ateliers professionnels tournés vers le milieu ordinaire de travail.

En effet, sur 7 ateliers, 6 sont à l'extérieur des locaux de l'ESAT, soit directement en contact avec la clientèle (Cafétéria, Traiteur, Nettoyage/ Propreté urbaine) ou inclus dans l'entreprise (Plonges aux Restaurants H2, H1, H3 du CEA).

La polyvalence et l'adaptabilité sont des atouts développés dans l'établissement, grâce à un panel d'activités diversifiées, pour permettre aux personnes de progresser dans leurs parcours professionnels.

Cette année 2022, les difficultés de recrutement ont fortement impacté le secteur de la Restauration.

Un travail de réflexion autour de nos activités professionnelles doit être mené dans les mois à venir.

- **Mise à disposition individuelle**

Depuis 2017, un travailleur de l'établissement a été mis à disposition du Comité d'Entreprise de Général Electric 3 heures par semaine pour effectuer des tâches administratives et notamment du classement de documents et de l'archivage.

Cette mise à disposition s'est poursuivie en 2022.

En 2023, une mission d'insertion autour des stages, mises à disposition, parcours vers le milieu ordinaire sera confiée à une CESF.

Conclusion

L'année 2022 a été particulièrement mouvementée notamment sur le plan managérial, des mouvements de personnel et d'importantes difficultés de recrutement de professionnels éducatifs, ce qui fragilise les équipes et déstabilisent les travailleurs en situation de handicap. De nouveaux professionnels ont rejoint l'équipe, c'est une nouvelle page à écrire et un challenge pour 2023 !

Cette année 2022 nous a permis de renouer avec la Célébration et les moments de convivialité et de partage.

Des projets ont pu voir le jour (Bâtiment de l'Atelier Traiteur), ce qui redonne élan et dynamisme à cette nouvelle équipe qui souhaite porter les valeurs de l'APAJH 38 et le sens de notre mission auprès des personnes accueillies.



CENTRE
DE PRESTATIONS
DE SERVICES

Rapport d'activités Des Activités Professionnelles

2022

Rédaction : Frédéric DUMORTIER

Cette année 2022 a été impactée par les difficultés à pourvoir les postes de moniteurs vacants. Néanmoins l'ensemble des professionnels a fait preuve de solidarité pour mener à bien les missions de l'Esat.

Les Evénements par activité

1. Activité plonge / nettoyage des salles de restauration :

D'importantes contraintes nous ont été imposées sur la Plonge H3 au CEA de par l'absence de réparations des machines en plonge (lave-verre et lave plateaux). Ces difficultés se traduiront par l'arrêt de cette activité en mai 2023.

2. Activité routage :

La mise en place des réunions au démarrage de l'activité ont été bien accueillies par les personnes accompagnées et leur ont donné une meilleure visibilité du travail quotidien à réaliser.

3. Activité nettoyage :

Acquisition d'un véhicule électrique dans le cadre du développement de la politique RSE de l'Association.

4. Activité cafétéria :

Nous avons actualisé notre PMS (Plan de maitrise Sanitaire) afin de répondre aux exigences de la DDPDP (Direction Départementale de la Protection des Populations).

5. Activité traiteur :

Enfin ! Après toutes ces années, nous avons pu investir les nouveaux locaux et proposer de nouveau l'activité aux personnes accompagnées et à nos clients qui attendaient eux aussi, avec hâte, notre réouverture.

Nous avons également actualisé le site www.ode-traiteur.fr



Le Personnel

L'équipe est constituée d'un Chef de Service, de 2 Moniteurs principaux, de 9 Moniteurs d'atelier (3 moniteurs au routage, 1 monitrice au nettoyage, 3 moniteurs pour les plonges, 2 moniteurs sur la restauration), de 2 Agents pour les services généraux.

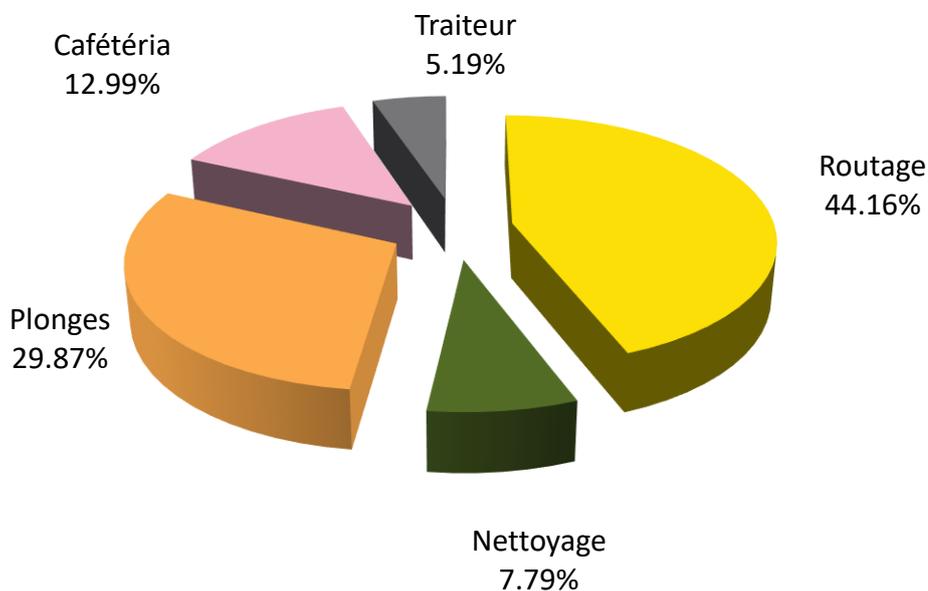
Au 31 décembre 2022, il nous reste à recruter 1 agent pour la caisse de la cafétéria, 1 moniteur(trice) pâtissier(e) pour le Traiteur.

Dans les mouvements du personnel, nous avons eu l'entrée/sortie d'un Chef de cuisine, l'entrée/sortie de 2 monitrices d'atelier recrutées pour l'activité Traiteur. Ces professionnels n'ont pas trouvé leur compte dans nos activités d'Esat.

Nous avons embauché également 2 nouveaux moniteurs en Restauration (poste vacant suite au Covid) et au Routage (suite à un départ pour reconversion professionnelle).

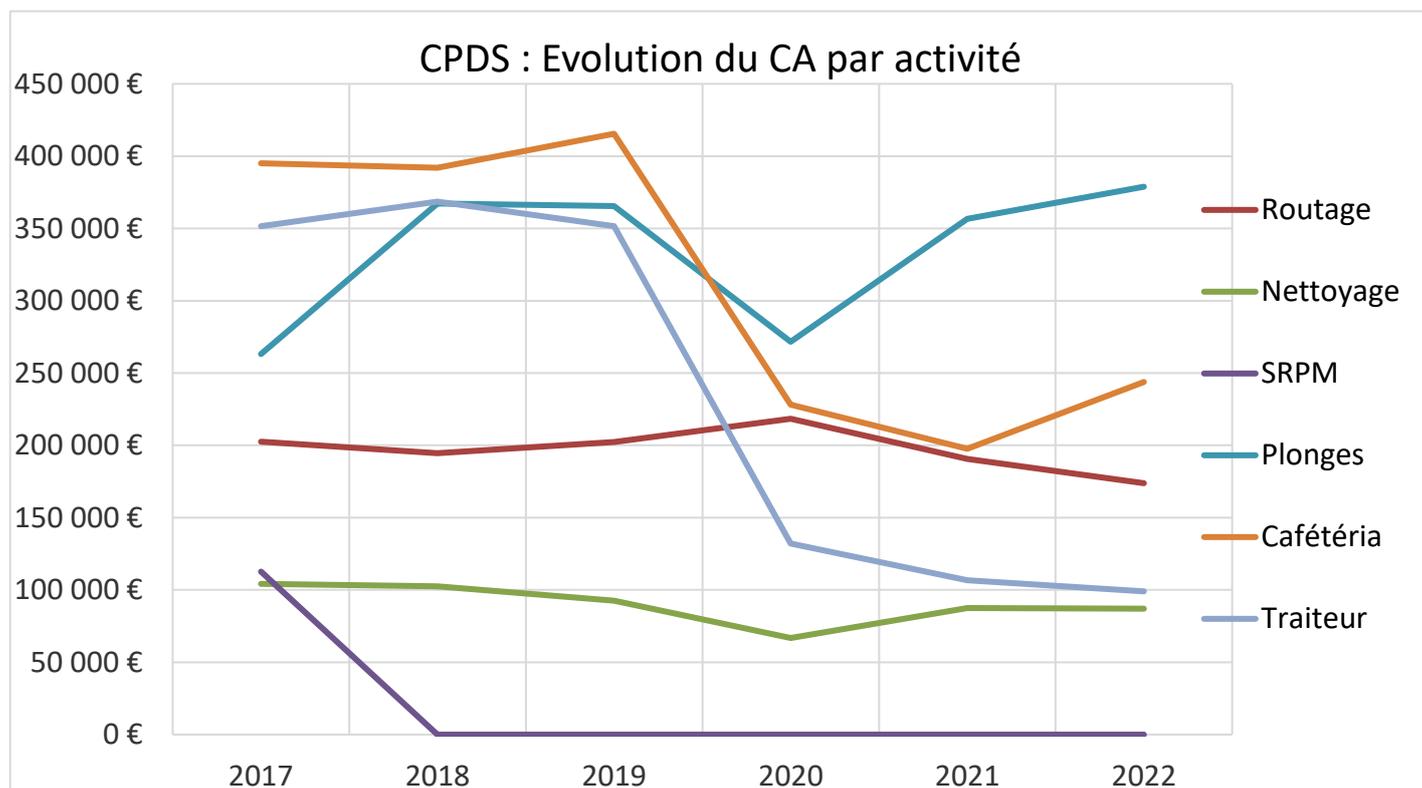
Les Effectifs CPDS

En fin d'année 2022, la répartition des travailleurs par atelier est la suivante :



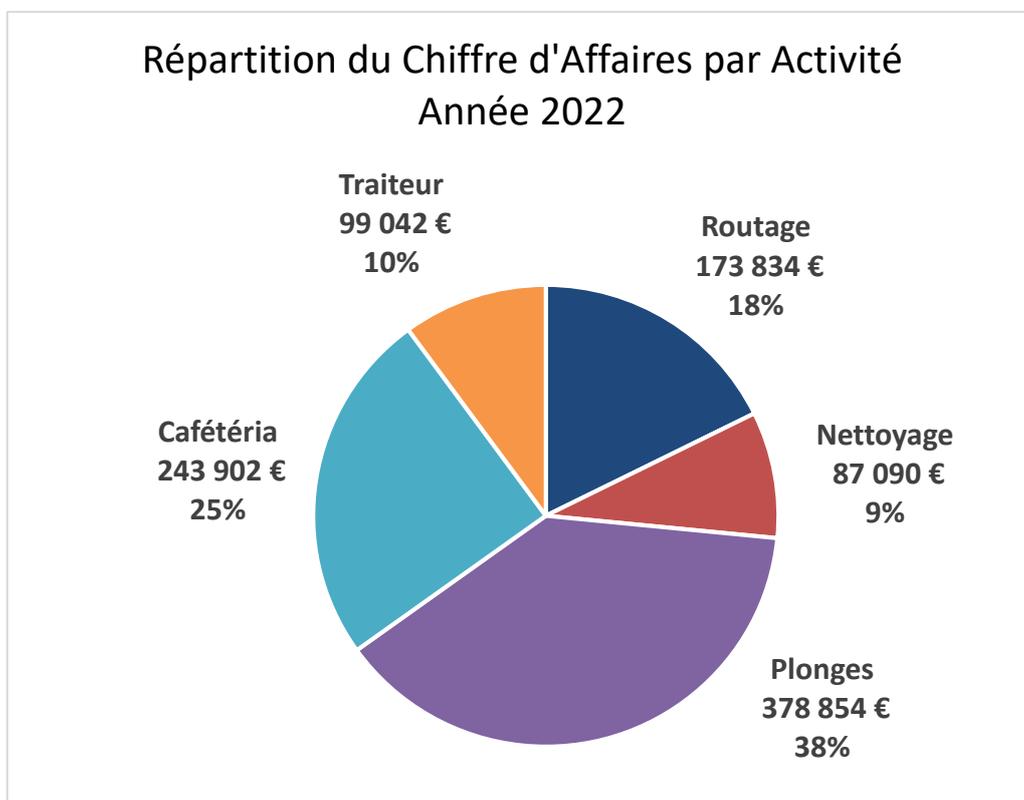
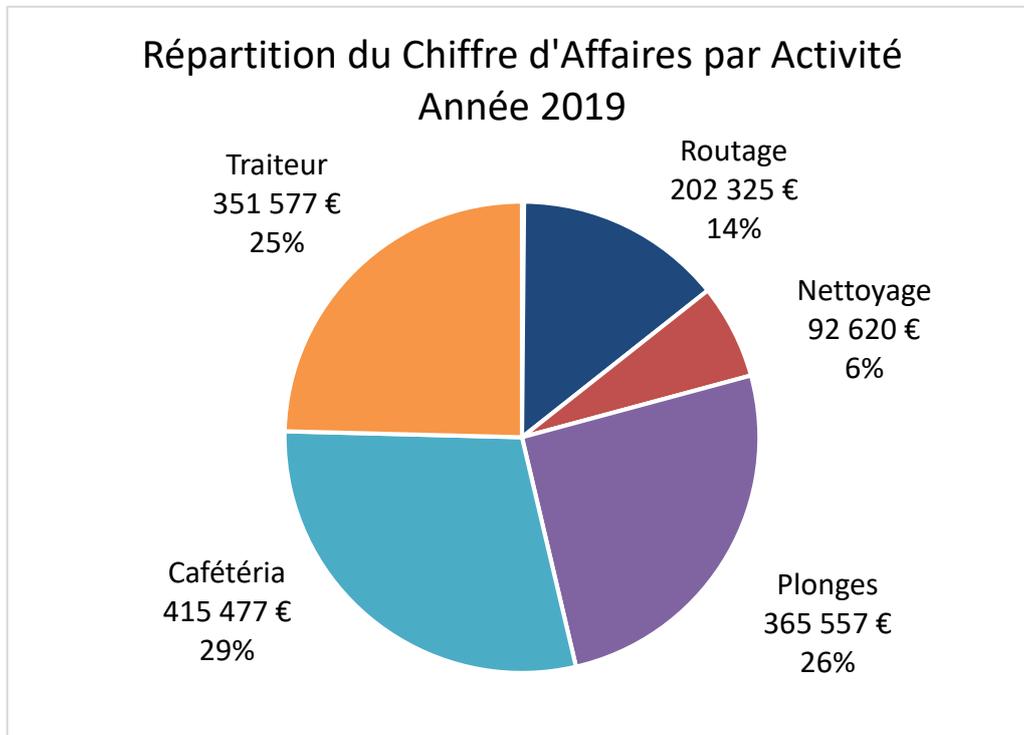
L'Économique

Ci-dessous un comparatif de l'évolution du Chiffre d'Affaires par année et par activité :

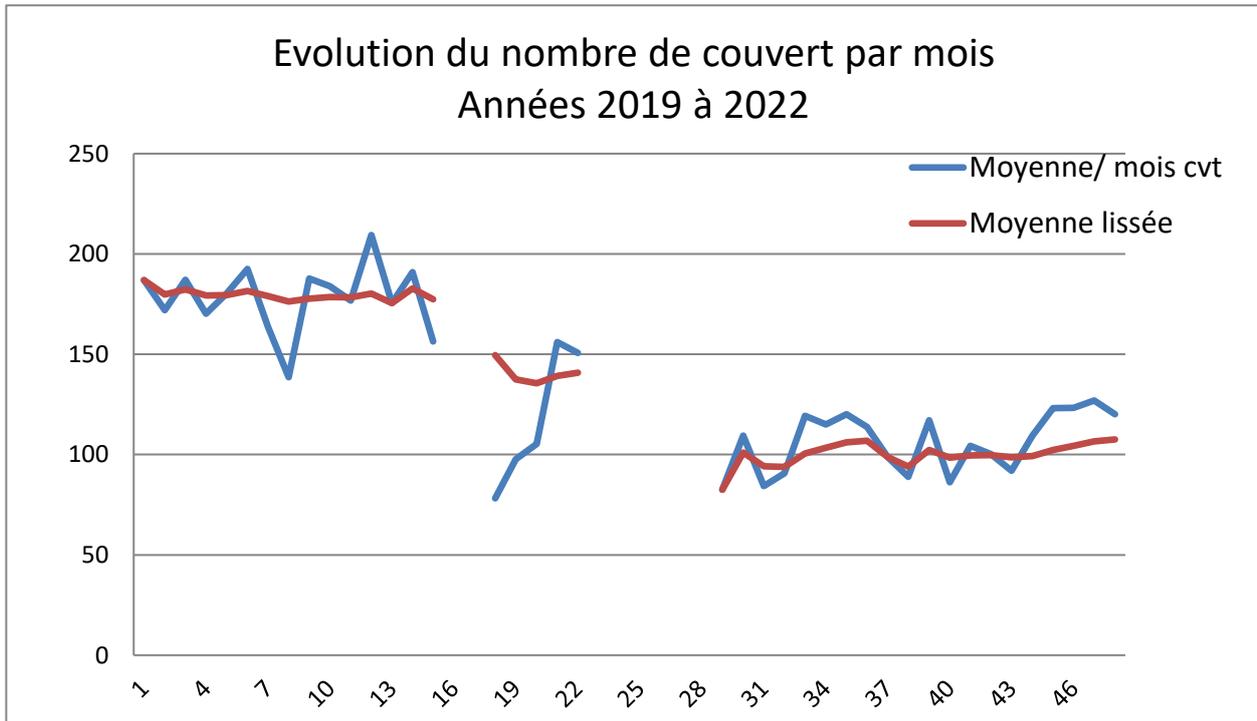


Le chiffre total de 2022 est légèrement supérieur à celui de 2021 (+40k€) mais reste toujours très en retrait par rapport à l'année 2019 (-490 k€).

Ci-dessous un comparatif de la répartition du CA entre 2019 (année de référence) et 2021 :



La restauration est toujours le secteur d'activité le plus impacté, ci-dessous l'évolution du nombre moyen de couverts par mois à la cafétéria :



Notre activité se maintient autour de 108 couverts moyen par mois avec les repas des salariés et travailleurs du CPDS ainsi que les repas préparés pour l'IME.

